

CONSEIL MUNICIPAL.

COMpte Rendu Sommaire de la Séance du 07 Juin 2016.

Étaient présents : Mmes et MM. André RIGNAULT, Maryvonne DELAGRANGE, Jean-Claude LAFRÉCHOUX, Karine ANASTASI, Mickaël COLIN, Michelle CAILLAUD, Ginette BOUYER, Jean-Christophe ROY, Daniel SICARD, Katia GAUDIN, Nicolas BROSSARD, Suzie PORTEJOIE, Jacques AUGRIS et Carole BLAIN.

Était absente excusée : Mme Catherine AMBAYE.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

M. Daniel SICARD a été élu secrétaire de séance.

Rappel de l'ordre du jour :

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 MAI 2016.
2. JURY D'ASSISES – LISTE PRÉPARATOIRE.
3. ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS – CRÉATION D'UN COMITÉ DE PILOTAGE.
4. ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS – DEMANDE DE SUBVENTION AU FONDS NATIONAL DE PRÉVENTION.
5. RENOUELEMENT D'UN POSTE D'AGENT TECHNIQUE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF CONTRAT UNIQUE D'INSERTION (CUI).
6. DÉFINITION DE SEUIL DE POURSUITES POUR PRODUITS IMPAYÉS - AUTORISATION DONNÉE AU TRESORIER.
7. SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'ÉCOLE « ANDRÉ BROUILLET » POUR LA CLASSE TRANSPLANTÉE À SAINT SECONDIN (86) DU 22 AU 24 JUIN 2016.
8. EXAMEN DE LA DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE À LA ROUTE D'OR DU POITOU.
9. QUESTIONS DIVERSES.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 MAI 2016 :

Après lecture et vote, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, approuve le procès-verbal de la séance du 20 mai 2016.

JURY D'ASSISES – LISTE PRÉPARATOIRE :

Madame GAGNAIRE Katia, Messieurs PETE David et VAILLIER Claude ont été tirés au sort pour être inscrits sur la liste préparatoire.

ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS - CRÉATION D'UN COMITE DE PILOTAGE :

La démarche globale de prévention des risques professionnels passe par différentes étapes :

- Recensement des unités de travail et des activités ;
- Identification des risques professionnels dans chaque unité de travail (visite de la totalité des sites) ;
- Evaluation des risques identifiés ;
- Programmation d'actions de prévention avec suivi ;
- Etablissement du document unique.

À cet effet, il est nécessaire de mettre en place un comité de pilotage pour la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide la création d'un comité de pilotage dont les membres seront :

- Monsieur André RIGNAULT Maire, pilote de la démarche des EvRP ;
- Madame Maryvonne DELAGRANGE et Monsieur Jean-Claude LAFRECHOUX élus référents ;
- Madame Catherine JACQUET, Adjoint Administratif 1^{ère} classe ;
- Madame Isabelle LENIAUD et Monsieur Pascal NADAUD Assistants de prévention ;
- Madame Hélène CERDAN, Conseillère de prévention pour les collectivités ;
- Un agent d'une unité de travail donnée pourra éventuellement être sollicité.

ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS – DEMANDE DE SUBVENTION AU FONDS NATIONAL DE PRÉVENTION :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- D'approuver la réalisation de la démarche de prévention sur le thème des risques professionnels,
- D'autoriser Monsieur le Président du Syndicat Mixte du Pays Civraisien (SMPC) à solliciter toutes les aides financières possibles concernant cette opération et notamment à déposer un dossier de demande de subvention auprès de la caisse des dépôts et consignations, gestionnaire du fonds national de prévention de la CNRACL ;
- D'autoriser Monsieur le Président du SMPC à signer tous documents relatifs à ce dossier ;
- D'autoriser Monsieur le Président du SMPC à percevoir la subvention au nom du syndicat.

RENOUELEMENT D'UN POSTE D'AGENT TECHNIQUE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF CONTRAT UNIQUE D'INSERTION (CUI) :

Le Conseil Municipal, après délibération et vote à l'unanimité des membres présents, décide de renouveler dans le cadre du dispositif CUI-CAE, un poste d'agent technique pour les missions suivantes : Entretien à la salle polyvalente et à la mairie, surveillance dans le car scolaire, à la pause méridienne et au réfectoire, occasionnellement aide à la cantine, surveillance du

dortoir, de la garderie et des TPA, à compter du 15.07.2016, pour une durée de 12 mois. Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

DÉFINITION DE SEUIL DE POURSUITES POUR PRODUITS IMPAYÉS – AUTORISATION DONNÉE AU TRÉSORIER :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise le Comptable Public de la Trésorerie de CIVRAY à ne pas poursuivre et à proposer l'admission en non-valeur de toutes créances inférieures à 30 € ; étant entendu que dans le cas où un débiteur resterait redevable pour la collectivité de plusieurs dettes inférieures à 30 € mais dont le cumul de celles-ci est supérieur à ce seuil, des mesures de recouvrement forcé pourront être actionnées à son encontre.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'ÉCOLE « ANDRÉ BROUILLET » POUR LA CLASSE TRANSPLANTÉE À SAINT SECONDIN (86) DU 22 AU 24 JUIN 2016 :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 20 € par enfant. La subvention sera versée sur présentation d'une liste des participants après la sortie.

EXAMEN DE LA DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE À LA ROUTE D'OR DU POITOU :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte de participer financièrement et accorde une subvention de 150 € au Cycle Amical Civraisien à l'occasion de cette manifestation.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du décès de Monsieur Albert GRIMAUD, ancien Conseiller Municipal et Adjoint, survenu ce matin. Ses obsèques auront lieu jeudi 09 juin à 15 H à l'église.

Monsieur le Maire fait savoir :

- Que les drapeaux en mauvais état, au groupe scolaire, ont été remplacés ainsi que le porte-drapeau.
- Qu'il a demandé à Eaux de Vienne de nettoyer les buses à divers endroits de la Commune.
- Que M. et Mme ALLAIN ont un problème d'infiltration d'eau dans leur cave, par le trottoir, depuis les travaux effectués dans la venelle aboutissant à la « Grand'Rue ».
- Que des travaux de réfection de la couche de roulement en enrobé vont être réalisés du 27 juin au 1^{er} juillet sur la RD 148 entre de carrefour de la RD 727 et le giratoire côté Civray. Pour des raisons de sécurité, ces travaux se feront sous alternat.
- Qu'il est délégué communautaire depuis début juin, conformément à l'article L273-10 du Code électoral, suite aux désistements successifs, pour raisons personnelles, de Messieurs Jean-Claude LAFRÉCHOUX et Mickaël COLIN. Messieurs LAFRÉCHOUX et COLIN demeurent, bien entendu, élus municipaux.

Prochaine réunion du Conseil Municipal le jeudi 28 juillet 2016 à 20h30.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 heures 55 minutes.